

CHAPITRE CINQUIÈME

LE PURGATOIRE SELON LES DOCTEURS DE L'ÉGLISE (suite)

Il existe au purgatoire, comme nous l'avons vu, une double douleur — la douleur de la perte et la douleur des sens. Mais existe-t-il deux états, l'un où l'âme subit ces deux douleurs, et l'autre où elle ne subit que la douleur de la perte ? Le cardinal Bellarmin pense qu'il y en a. Il dit : « Il y a au purgatoire une prison honorable où les fidèles sont détenus sans autre souffrance que le report de leur béatitude, car durant leur vie ils n'ont pas eu un désir assez ardent pour la vision de Dieu et de son Fils unique Jésus-Christ. »

Sainte Brigitte, dans ses *Révélations*, nous dit très clairement qu'il y a trois états au purgatoire — le premier, où les âmes souffrent intensément ; la seconde, où ils ne ressentent qu'une certaine lassitude ; et la troisième, dans laquelle ils ne souffrent pas, mais ont un grand désir de voir Dieu.

« Au-dessus de l'obscurité de l'enfer, » dit-elle, « mais toujours dans l'obscurité, les âmes subissent les douleurs du purgatoire. La profonde obscurité, et la connaissance de la proximité de l'enfer sous eux, sont la grande cause de souffrance dans ce premier état ; les âmes qui y sont retenues souffrent plus ou moins, selon la mesure de leur faute. Près de cet endroit, il y en a un autre, où la souffrance est moindre et ne consiste que dans un manque de force et de beauté, comme dans le cas d'une personne malade qui, bien que guérie de sa maladie, est sans force et ne la récupère que lentement. Outre la privation de la vue de Dieu, qui est commune à tous dans le purgatoire, il n'y a pas d'autre souffrance qu'un sentiment de langueur. Enfin, dans une région voisine mais plus élevée, se trouve le purgatoire supérieur, où la punition du sens est inconnue, et où l'âme ne ressent qu'un désir intense de

s'approcher de Dieu et de jouir de la vision béatifique. En ce lieu, certaines âmes sont retenues très longtemps, car peu de personnes ont sincèrement et ardemment désiré le paradis au cours de leur vie » (*Apocalypse*, livre IV., chap. VII.).

Quoi qu'il en soit, nous pouvons en être certains : la douleur de la perte, qui existe dans chacun de ces états, est incomparablement plus grande que celle du sens ; et que si les âmes du purgatoire en avaient le choix, elles préféreraient subir n'importe quelle punition, aussi sévère soit-elle, plutôt que d'être exclues, ne serait-ce qu'une heure, de la présence de Dieu. « Tu peux me menacer de mille enfers », dit saint Jean Chrysostome — c'est-à-dire, avec toutes les douleurs du bon sens qu'on peut endurer en enfer — « mais tout cela n'est rien comparé à la perte de gloire » (Hom. 27 sur St. Matt.).

La beauté de la justice est si grande, dit saint Augustin, et le bonheur de la lumière éternelle — c'est-à-dire de la vérité et de la sagesse immuables de Dieu — est si écrasant que seul pour profiter de ce bonheur ne serait-ce qu'une seule journée vaut mieux qu'une longue vie remplie de toutes sortes de bénédictions temporelles (*De libero Arb.*, tit. III.).

Une dame pieuse du Luxembourg, peu de temps après sa mort, apparut à une jeune fille vertueuse, demandant l'aide de ses prières. Chaque fois que cette jeune fille allait à l'église et s'approchait de la sainte table, l'âme du défunt l'accompagnait sous forme humaine, et à l'élévation de l'Hostie, son visage était radieux comme celui d'un séraphin ; mais en dehors de l'église, elle n'a jamais été vue. Quand la jeune fille lui demanda la raison, elle répondit, en soupirant : « Ah, moi, tu ne sais pas ce que c'est que de souffrir d'être loin de Dieu. Rien ne peut exprimer cette douleur. Je désire ardemment voir Dieu, et c'est une telle angoisse d'être privé de Sa présence en punition pour mes fautes que l'intensité du feu qui m'entoure est insignifiante en comparaison. Pour atténuer la sévérité de ma punition, le Seigneur m'a permis d'entrer dans cette église et de l'adorer dans son temple terrestre jusqu'au jour tant attendu où je le posséderai au ciel. Même sous ces voiles eucharistiques, Sa présence me remplit tellement que je ne vis que pour Lui ; que

sera-t-il quand je Le verrai face à face au paradis ? » Et elle supplia l'enfant d'accélérer ce moment heureux par ses prières (Eus. Nieremberg, *De Pulchr. Dei*, livre II., c. XI.).

L'essence des douleurs du purgatoire est l'amour que les âmes ont pour Dieu — un amour qui est continuellement accru par leur connaissance plus parfaite de Ses perfections, et qui se manifeste par l'intensité de leur désir de Le contempler et de Le posséder. C'est une faim, une soif, une fièvre ; une faim de Dieu, une soif de Dieu, une fièvre de Dieu. Ce désir emprunte quelque chose à la grandeur souveraine de son objectif. L'intensité du désir est indescriptible ; tout leur être est fusionné et concentré en lui.

Toute la condition, toute la vie, la seule occupation, de ces âmes, c'est la soif de la vue de Dieu ; ils ne font rien d'autre, car ils sont incapables de quoi que ce soit d'autre. Et ce pain dont ils ont faim, cette eau qu'ils désirent, ce bien indispensable qu'ils désirent, cet Être qui est leur vie, leur paix, leur bonheur, et vers qui ils avancent continuellement comme pour l'embrasser — Il est absent, Il est loin ; et cette absence de Dieu, qui était la règle dans cette vie, est leur plus grande épreuve après la mort. Ce n'est plus Dieu qui tient la créature à distance ; au contraire, c'est l'heure où Il s'attendrait à ce qu'elle vienne à Lui. Il l'appelle, Il l'attire vers Lui, Il tend les bras pour l'embrasser ; et l'âme le sait, bien qu'elle ne Le voie pas ; elle le sent proche, et aspire à se précipiter vers Lui, mais le destin le retient. Est-ce qu'un procès peut être plus difficile à supporter ?

D'une certaine manière, l'âme aime les chaînes qui la retiennent ; mais malgré toute sa sagesse et sa sainteté, son amour n'est que plus fervent, et c'est ce désir insatisfait qui est sa punition. Peut-être que le feu mystérieux qui consume l'âme vient principalement de cette source. « Dieu n'enverra pas ce feu sur vous de loin », dit Bossuet en s'adressant aux pécheurs ; « il sera dans ta propre conscience, et sera produit par tes propres péchés, ce qui n'empêche pas le feu de les envelopper après les avoir consumés intérieurement » (Mgr Gay, *De la vie, et des vertus Chrétiennes*).

On peut se demander comment le feu matériel peut affecter les âmes séparées de leur corps ; à quoi saint Thomas répond (Suppl., q. 70, a. 3), bien que nous croyions que le feu de l'enfer est un feu réel et matériel, et non simplement figuratif, il est certain que l'âme souffrira de ce feu matériel, car Dieu nous a dit qu'il est préparé pour le diable et ses anges, qui sont incorporels, comme l'âme humaine elle-même. D'abord, on peut dire que la souffrance ressentie par l'âme consiste à se voir elle-même dans les flammes ; et bien qu'un feu matériel ne puisse brûler l'âme, l'âme le perçoit comme blessant, et cette perception la remplit de terreur et de douleur. C'est ce que saint Grégoire veut dire quand il dit que l'âme brûle parce qu'elle se voit elle-même brûler.

Mais cela ne suffit pas, et nous sommes obligés d'admettre que l'âme souffre vraiment du feu matériel. « Nous pouvons conclure des paroles de l'Évangile », dit saint Grégoire (Dial. IV., C.) « que l'âme souffre du feu, non seulement en le percevant, mais aussi en le ressentant. Et cela peut se faire de deux façons, car nous pouvons considérer ce feu en lui-même, dans la mesure où il est matériel ou naturel, et il est alors vrai qu'il ne peut agir sur l'âme ; et nous pouvons aussi le considérer comme l'instrument de la justice vengeresse de Dieu, l'ordre de la justice divine exigeant que l'âme, qui s'est livrée au service des objets corporels par le péché, leur soit soumise par la douleur ; et comme un instrument agit non seulement en vertu de sa propre nature, mais aussi à la volonté de l'agent principal, il n'y a rien de répugnant à la raison à supposer que ce feu matériel, agissant par la force d'un agent spirituel, affecte réellement l'esprit d'un homme ou du diable d'une manière analogue à celle des sacrements qui, comme nous le savons, produisent sur l'âme des hommes de véritables effets de sanctification. »

Saint Augustin dit aussi que, comme l'âme dans la condition actuelle de l'homme est unie au corps, dans la mesure où elle donne vie au corps (bien que l'âme soit spirituelle et matérielle), et qu'en conséquence de cette union elle conçoit un grand amour pour le corps, donc, lorsqu'elle est séparée du

corps, l'âme est, pour ainsi dire, enchaînée au feu, dans la mesure où elle reçoit sa punition du feu, et en subit une grande horreur à cause de cette union ; de sorte que le feu matériel, par sa propre nature, possède ce qui est nécessaire pour que l'esprit incorporel s'y unit, tout comme un objet localisé est uni au lieu où il existe ; et en tant qu'instrument de la justice divine, il a le pouvoir de maintenir l'âme enchaînée de telle manière qu'elle souffre (*De Civ. Dei*, livre XX., c. X.).

Saint Thomas enseigne aussi que les âmes du purgatoire ne sont pas tourmentées par les anges méchants, bien que ces derniers puissent les accompagner au lieu de leur punition et être présents à leur purification, afin de se vanter de leurs souffrances. Il est aussi possible, ajoute-t-il, que leurs anges gardiens les conduisent au purgatoire (Suppl., q. 2, a. 3). Sainte Françoise de Rome dit la même chose. « Quand une âme descend au purgatoire, son bon ange l'accompagne jusqu'à cette prison, puis prend place dehors, près de la porte, où elle reste jusqu'à ce que l'âme soit entièrement purifiée. Il la visite fréquemment, pour la consoler par sa présence et son discours céleste, et l'inspirer par son courage à ignorer les moqueries des démons et leur apparence hideuse. Il est de son devoir de recueillir les prières et bonnes œuvres offertes par les vivants, et de les présenter à Dieu, qui les lui rend pour qu'il les applique aux pauvres âmes comme un baume guérisseur » (*Vie de sainte Françoise de Rome*, vol. II., p. 228).

Un homme saint à qui Dieu permit de voir les flammes du purgatoire reconnut au milieu d'elles un de ses amis, qui montra une joie extraordinaire ; et lorsqu'on lui demanda la raison, il répondit : « Mon ange gardien vient de me parler de la naissance d'un enfant qui deviendra un jour prêtre, et obtiendra ma libération de ce lieu de punition par la première messe qu'il célébrera » (Lacerda, *De Excel. Cael. Stir.*, c. XLVIII.).

Les anges gardiens rendent un service précieux aux âmes du purgatoire en suggérant aux fidèles sur terre l'idée de prier pour eux, et en faisant célébrer des messes pour leur intention ; car ces esprits charitables et dévoués ne cessent jamais de s'intéresser aux âmes que Dieu leur a confiées.

Certains Pères nous représentent ces esprits célestes comme rôdant autour de l'autel à la messe pour recevoir dans des calices d'or le précieux Sang de Jésus-Christ afin de le saupoudrer comme de la rosée rafraîchissante sur les flammes du purgatoire ; et à chaque instant, nous dit-on, les âmes, purifiées par cet élan expiatoire, prennent leur envol vers le ciel.

Alors que sainte Marguerite de Cortone priait Notre-Seigneur en larmes pour tous les amis qu'elle avait perdus, ils lui apparurent entourés de flammes, dans un état si lamentable qu'elle ne pouvait supporter cette vue. Notre Divin Rédempteur lui dit : « Les douleurs qu'ils endurent sont très grandes, mais seraient incomparablement plus grandes s'ils n'étaient pas visités et consolés par Mes anges, dont la vue les reconforte dans leurs souffrances et les rafraîchit dans la chaleur » (Bolland., février 22).

Ces révélations sont parfaitement cohérentes avec les enseignements de la théologie. Selon la plupart des médecins, les anges gardiens conduisent les âmes au purgatoire, les communiquent avec les vivants, nous encourageant à prier pour eux et les informant des personnes qui accomplissent cette fonction caritative. La vie de la vénérable Agnès de Jésus. qui a vécu en constante relation familière avec les saints anges, est plein d'apparitions, dans lesquelles nous voyons ces fidèles amis des hommes intercéder pour leurs clients, et leur apporter au milieu des flammes le rafraîchissement pour lequel ils soupirent, les conduisant au ciel lorsque le temps de leur expiation est terminé, et venant annoncer aux vivants que leurs prières ont été entendues.

Nous trouvons les mêmes faits dans la vie d'un grand nombre de saints, si bien que nous ne pouvons douter que les saints anges soient les intermédiaires naturels entre le purgatoire et la terre, tout comme ils le sont entre le ciel et le purgatoire. Quelle consolation est-ce pour ceux qui, au cours de leur vie, ont montré de la dévotion à leurs anges gardiens ! Combien de fois seront-ils visités dans leur prison par ces esprits charitables et purs ! Avec quelle confiance pourront-ils se tourner vers leurs

anges et dire, comme saint Job « Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos among mei » — Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, au moins de vous, mes amis (Job. XVI. 2).

Certains théologiens estiment que les Saints ne peuvent pas intercéder pour les âmes au purgatoire, mais un grand nombre de révélations prouvent le contraire ; ces auteurs ont confondu l'impétration avec la satisfaction. Il est certain que les Saints, ne pouvant plus mériter pour eux-mêmes, ne peuvent plus satisfaire les autres et, par conséquent, à cet égard, leur position vis-à-vis des âmes au purgatoire est moins avantageuse que la nôtre ; mais ils peuvent prier, car c'est par foi qu'ils prient pour nous, et pourquoi leur intercession devrait-elle s'arrêter à la porte du purgatoire ? Les Saints prient donc pour les âmes souffrantes. pour ceux qui étaient leurs amis sur terre, et de nombreux exemples montrent que ces prières des Saints ont un grand pouvoir auprès de Dieu ; ce qui est tout à fait naturel, car les Saints sont les amis privilégiés de Dieu, et leurs prières sont accompagnées de toutes les qualités qui manquent trop souvent chez nous.

Les saints patrons dont nous avons porté les noms et qui nous ont protégés toute notre vie, continuent d'assister leurs clients qui gémissent dans les flammes du purgatoire. Le père Faber dit : « D'innombrables saints patrons s'intéressent personnellement à des multitudes d'âmes. La relation affectueuse entre leurs clients et eux-mêmes ne subsiste pas seulement, mais une tendresse plus profonde y est entrée à cause de la souffrance effrayante, et un intérêt plus vivant grâce à la victoire accomplie. Ils voient dans les âmes saintes leur propre œuvre, le fruit de leur exemple, la réponse à leurs prières, le succès de leur patronage, la belle et achevée couronne de leur intercession affectueuse. Tout cela s'applique avec une force particulière aux fondateurs des ordres et des congrégations. Ces Saints, ces fondateurs, sont les enfants du Sacré-Cœur ; Qui peut alors dire comment les fondateurs aspirent à leurs enfants dans les feux sacrés ? » (*Tout pour Jésus*, chap. IX.).

C'est aussi une croyance pieuse, fondée sur diverses révélations, que la Sainte Vierge visite parfois les âmes au

purgatoire, principalement les samedis et aux veilles de ses fêtes, soit pour les consoler, soit pour raccourcir le temps de leur expiation, ou pour les délivrer complètement. Elle intercède auprès de Dieu pour eux, et obtient pour eux la rémission d'une partie ou de la totalité de leur dette, surtout pour ceux qui lui ont été les plus dévots sur terre.

Comme elle est gentille avec eux ! dit saint Vincent Ferrier ; Comme elle apaise leur chagrin ! Un pauvre malade, qui endure les souffrances les plus aiguës, est moins réconforté par des paroles de consolation que les âmes au purgatoire sous le nom même de Marie. Ce nom d'espoir et de salut qu'ils aiment invoquer attire sur eux le regard compatissant de leur mère aimante ; et alors qu'elle offre à Dieu ses prières pour leur secours, une rosée de consolation céleste tombe sur ces pauvres âmes.

« Je suis la reine du ciel », dit-elle un jour à sainte Brigitte ; « Je suis la Mère de la miséricorde, l'échelle du pécheur vers le ciel. Il n'y a pas de douleur au purgatoire qui ne puisse être rendue plus légère ou plus supportable par mon aide ; et à une autre occasion : « Je suis la Mère de toutes ces âmes au purgatoire, et de toutes les douleurs que les pécheurs souffrent car l'expiation de leurs fautes est apaisée par mes prières. »

Nous lisons dans l'Office de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel que, selon une croyance pieuse, la Bienheureuse Vierge console de la tendresse maternelle les membres de la confrérie du Mont-Carmel au purgatoire, et que ses prières leur procurent un passage rapide vers leur demeure céleste.

La Vénérable Sœur Paula de Sainte Thérèse de l'Ordre de Saint Dominique avait une grande dévotion aux âmes du purgatoire, et en était récompensée par des visions miraculeuses. Chaque samedi, elle priait avec ferveur la Sainte Vierge pour ces pauvres âmes, et un samedi, alors qu'elle priait ainsi, elle était plongée dans une extase et portée au milieu du purgatoire. Qu'est-ce qu'elle fut étonnée de le voir transformé, pour ainsi dire, en un paradis de délices, et au lieu des flammes et des ténèbres qui l'emplissent habituellement, il brillait d'un éclat merveilleuse ! Alors qu'elle se demandait quelle pouvait

être la raison de ce changement heureux, elle vit Marie entourée d'une multitude d'anges, à qui elle ordonna de libérer les âmes qui lui avaient été dévouées et de les conduire au ciel.

Le savant et pieux Gerson raconte que chaque année, lors de la fête de l'Assomption, la Sainte Vierge revient au paradis, suivie d'une innombrable procession d'âmes heureuses, qu'elle vient de libérer des flammes du purgatoire. Denis de Chartreux nous assure que la même chose se produit lors des fêtes de la Nativité et de la Résurrection de Notre Bienheureux Seigneur (Sermon lors de la fête de l'Assomption).

Selon des théologiens érudits et des auteurs pieux, ce privilège s'étend jusqu'au jour de la commémoration de toutes les âmes, ainsi qu'aux principales fêtes de Notre Seigneur et de Sa Sainte Mère. Ces jours heureux, nous disent-ils, tout comme les samedis, sont accueillis au purgatoire comme des jours de repos, de consolation et de délivrance. C'est aussi l'opinion de saint Alphonse Liguori, qui dit : « Facile crediderim in quocumque Virginis soletnni festo plures animas ab illis pcvnis eximi » — je pourrais facilement croire que lors de toutes les fêtes de la Bienheureuse Vierge, de nombreuses âmes sont délivrées de ces douleurs.

Marie, de plus, suggère aux fidèles la pensée charitable d'offrir à Dieu des prières, des aumônes et des pénitences, et, surtout, le sacrifice adorable de la messe pour les défunts, et parfois obtient pour les âmes dépourvues d'aide spirituelle la grâce d'être autorisées à aller demander de l'aide sur terre, comme nous le lisons dans les Vies de sainte Lutgarde et de nombreux autres saints.

Mais c'est surtout au nom de ceux qui lui ont été dévots que Marie manifeste sa bonté maternelle. Sainte Bernardine la représente occupée à visiter le purgatoire et à chercher ses serviteurs dévots au milieu des flammes afin d'apaiser leurs souffrances. *Subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum* - *Venir en aide aux besoins et aux tourments de mes fidèles.*

Comme nous l'avons dit, les âmes au purgatoire, par l'intermédiaire de leurs anges gardiens, savent ce qui se passe

sur terre dans leurs familles, et tout ce qui est fait pour elles. C'est l'opinion de Suarez et de nombreux théologiens — une opinion confirmée par diverses révélations ; mais il est probable qu'ils ne connaissent pas l'avenir — l'avenir contingent — à moins que Dieu ne le leur fasse savoir par une révélation spéciale. Les âmes du purgatoire se connaissent ; ils connaissent leurs proches et amis, et il se peut que cette connaissance diminue ou augmente d'une certaine façon leurs souffrances. Ils savent qu'ils sont sauvés, et combien de temps ils doivent rester au purgatoire si personne n'intervient en leur faveur.

Beaucoup de théologiens croient que les âmes en purgatoire connaissent leurs propres fautes après le jugement particulier, et que cette connaissance suscite leur remords. Ils ont aussi un souvenir vif de la gloire et de la majesté de Dieu, dont ils ont eu un aperçu, bien que seulement un instant, lors de leur jugement.

Telles sont les opinions des théologiens, confirmées par les révélations des Saints. Cependant, l'Église n'a pas jugé bon de juger la plupart de ces questions obscures. « Respectons les ténèbres dans lesquelles Dieu a voilé les mystères de l'autre vie », dit Mgr Gerbet. « Ces mystères sont sublimes, et notre vue est trop faible. Nous demandons où se trouve le purgatoire ; autant se demander où est le paradis, l'enfer ou l'univers. Les âmes et les corps ne peuvent-ils pas être élevés à un état qui dépasse notre conception actuelle ? Et peut-on dire que la notion de lieu ne change pas dans cette transformation ? C'est pareil avec le temps ; nous la mesurons ici par le soleil, mais qui peut dire si ce que nous appelons une heure semble plus court ou plus long dans cette région qui n'est plus la terre, mais qui n'est pas encore le paradis ? Dieu nous a tout révélé ce qu'il est nécessaire que nous sachions pour accomplir nos devoirs. Si c'est pour notre édification de spéculer davantage, accueillons ces faibles aperçus qui nous sont offerts, mais sans être trop pressés de nouvelles connaissances, et acceptons de toute façon notre ignorance comme faisant partie de la pénitence imposée par notre impatience et notre curiosité. »

